

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMPTES 2020

Lutry, le 7 mai 2021 - La Commune de Lutry boucle ses comptes 2020 avec un déficit de CHF 973'969 alors que le budget prévoyait un déficit de plus de CHF 5 millions. La marge d'autofinancement positive s'élève à CHF 0.8 million.

Contexte sanitaire

La crise sanitaire et financière liée à la pandémie de Covid-19 aura eu des incidences financières importantes sur les comptes 2020. Ces incidences ont paradoxalement été plutôt bénéfiques pour les finances communales en raison notamment de l'annulation de nombreuses manifestations, de la fermeture des écoles et du report de certains travaux. Ceci a permis de réduire le déficit prévu de plus de CHF 600'000. L'effet négatif sur les revenus impactera certainement les comptes 2021 ainsi que les exercices suivants.

Charges cantonales et intercommunale toujours plus lourdes pour Lutry

La situation déficitaire est essentiellement due à une participation communale aux coûts de la facture sociale cantonale ainsi qu'au financement du fonds de péréquation intercommunal de plus de CHF 30.5 millions, représentant pour Lutry près de 55% de ses charges globales de fonctionnement et 70% de ses recettes fiscales.

Les charges de fonctionnement globales s'élèvent à CHF 71.3 millions et sont supérieures de 0.44% par rapport à 2019. Cette augmentation est essentiellement liée à l'augmentation des charges de plus de CHF 1.5 million précitée.

Cependant, les économies budgétaires de plus de CHF 2.3 millions réalisées sur les charges purement communales du ménage courant, dont une partie est liée aux incidences du Covid-19, ainsi que le versement de l'entier du bénéfice des Services industriels en faveur de la Bourse communale pour CHF 0.9 million ont permis de réduire en partie la perte prévue.

Revenus de fonctionnement en légère hausse

Les revenus de fonctionnement s'élèvent à CHF 72.1 millions et sont légèrement supérieurs de 0.98% par rapport à 2019. Cette augmentation provient essentiellement des recettes fiscales des particuliers et des impôts sur le bénéfice et le capital des entreprises.

La Commune investit malgré tout

Malgré ce résultat déficitaire, la Commune a investi plus de CHF 6.2 millions en 2020, dont plus de la moitié provient de l'acquisition de terrains et d'immeubles pour répondre à des besoins communaux actuels et futurs. Compte tenu des liquidités dont la Commune dispose encore, l'entier de ces investissements a pu être financé par la trésorerie courante de la Bourse communale.

Création d'un fonds Covid-19 pour soutenir les plus touchés

A la suite d'une proposition de la Municipalité, le Conseil communal a validé en juin 2020 un crédit d'investissement de CHF 800'000 pour la création d'un fonds de soutien destiné à venir en aide aux secteurs fortement touchés par la pandémie.

Le rapport des comptes peut être téléchargé sur : www.lutry.ch/rapports.

La Municipalité

Renseignements complémentaires :

Étienne Blanc, Conseiller municipal en charge des Finances & Gérances